AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Henry Braun.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,061—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par David Welbrette, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Félix J. Dreyfous, avocat.
18 fév—18 22 27

Succession de Mme Emma Fike Howard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,395—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank T. Howard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

18 fév—18 22 27

Succession d'Ernest Briscoe et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54 669—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Adna Briscoe, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

16 fev—16 20 25

Succession de J. A. F. Rieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,709—Division D—Attendu que Joseph Quintero Gowland a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu J. A. F Rieu, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

16fév—16 20 25

Succession de John Volker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 670—Division E—Attendu que Mme Susanna Hageni, veuve de John Volker, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Volker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

15 fév—15 19 24

Succession de Michel Sissung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,222—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jacob Sissung, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.

Frank Zengel, avocat.
11 fev—11 15 20

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Independent Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48.974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur de cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois d'octobre 1897, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

Dinkelspiel & Hart, avocats.
18 fév—18 22 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55 754. Cour Civile de District, Division D.—Geo. M. et M. N. Bandich vs leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens des pétitionnaires George M. et Michael N. Bandich soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John G. Eustis, notaire public en son bureau dans le Hennen Building, en cette ville, le 9ème jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes les affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs biens soient suspendues et que John L Byrne soit appointé et assermenté comme syndic provisoire des insolvables en fournissant caution en la somme de deux cents dollars.

Nouvelle-Orléans, 16 février 1898.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
17fév—17 26—mars 9

Anthony Battistella vs Ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,499—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présenté par Edgar Gelpi, syndic des créanciers dans l'affaire ci dessus intitulée ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

11 fév—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Colisée et Cadiz.

Dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Valence et Perrier.

Mutual Loan and Building Co. vs Wm R. Bate.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55.326—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cadiz, Colisée, Valence et Perrier, formant l'encoignure des rues Cadiz et Colisée et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et façade sur la rue Cadiz. Ledit lot est composé de tout le lot désigné par le No 14 et quinze pieds du lot contigu désigné par le No 13 sur le plan déposé dans le bureau de Harry H. Hodgson, encanteur, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 18 juin 1896.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour les plaignants.
21 janv—21 22 28—fév 4 11 18 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh, No 52,305, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53,066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre aditionnel daté le 8 février 1898, et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898 Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication Acte vente pardevant Félix J. Puig P., aux frais de l'acquéreur.
16 fév16 17 18 20 22 28-mars 5 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de l'Independent Oil Co., Ltd.

No 48,974, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Honorable N. H. Rightor, juge, daté et signé le 10 février 1898 et à moi adressé, je procéderai à vendre, le SAMEDI, 26 février 1898, à 11 h. A. M. à la salle d'encan Nos 54 et 56, rue Baronne

Un lot de meuble de bureau dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
16 fév — 16 20 26

PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 15 MARS.

Succession de Jeanne Jolly.

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune. — MARDI, 15 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A lequel dit ordre porte la date du 4 février 1898 dans l'affaire intitulée succession de Jeanne Jolly, No 51,218 du dossier de la Cour ci-dessus nommée, et pour le compte de ladite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues MANDEVILLE, ROYALE DAUPHINE et ESPAGNE mesurant en mesure française (30) trente pieds de face à la rue Mandeville par une profondeur de (60) soixante pieds de face à la rue Royale, formant l'encoignure des dites rues Royale et Mandeville ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les étagères et installations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent.

LES AMELIORATIONS CONSISTENT EN UNE GRANDE BATISSE AVEC MAGASIN AU REZ-DE-CHAUSSEE ET (4) QUATRE CHAMBRES ET GRANDE VERANDA AU PREMIER ETAGE. SUR LE FOND DU LOT FAISANT FACE A LA RUE ROYALE SE TROUVE UNE AUTRE BATISSE EN BOIS ARDOISEE A DEUX ETAGES CONTENANT (4) QUATRE CHAMBRES. IL Y A UNE ENTREE POUR VOITURE ET UNE ECURIE DEUX CITERNES, ETC., BANQUETTE ET COUR PAVEES Cette bâtisse est splendidement adaptée pour magasin et résidence; gaz partout, etc

Cette propriété est bien située dans le propre centre de la partie des résidences et des affaires du 8me ward et rapportera facilement un revenu d'environ $360 par an. Toutes les commodités comme églises, écoles, marchés, chars électriques etc., s'y trouvent.

CONDITIONS—COMPTANT Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente. Les taxes pour l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

ACTE DE VENTE PARDEVANT JULES F MEUNIER, NOTAIRE, AUX FRAIS DE L'ACQUEREUR.
12 fév—12 13 20 27—mars 6 13 14 15

PAR LOUIS A. RICHARDS & CO

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, 1er MARS.

Propriété de choix dans le Troisième District, 8me Ward.

Succession de Veuve Jean Campagnolle.

Maisons doubles et simples et neuf (9) lots de terre.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO—Louis A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No. 629 rue Commune, le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre issu et signé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, lequel dit ordre porte la date du 21 janvier 1898, dans l'affaire intitulée succession de veuve Jean Campagnolle, No 54.715 du dossier de la susdite cour, il sera vendu aux enchères publiques, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Maison simple, No 1024 rue Marigny.** Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Champs Elysées, Marigny, Remparts et St Claude, sur un plan fait par A. Castaing, et mesurant, en mesure américaine, (32) trente deux pieds de face à la rue Marigny sur (107) cent sept pieds (8) huit pouces et (4) quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, contenant vestibule et quatre chambres, hangar, deux citernes et étable, entrée de voiture sur le côté du lot, trottoir en briques; seulement à un demi ilet du dépôt du chemin de fer Shell Beach; ligne double de chars, etc., etc.

2° **La maison double Nos 2301 et 2303 rue St-Claude** Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district, dans l'ilet borné par l'avenue St Claude Mandeville, Marais et Espagne, désigné par le No 2; le dit lot formant l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville et mesure (30) trente pieds (6) pouces et (6) six lignes de face à l'avenue St-Claude sur (90) quatre-vingt dix pieds (7) sept pouces et (2) deux lignes de profondeur et de face à la rue Mandeville.

Les améliorations qui s'y trouvent consistent en un joli cottage double en bois, ardoisé, ayant quatre chambres hangars, citerne, etc., de chaque côté, cour et trottoirs pavés. La bâtisse a une façade moderne et est bien et substantiellement bâtie et forme l'encoignure de l'avenue St-Claude et de la rue Mandeville.

3° (9) **Neuf lots de terre** situés dans le même district, désignés par les numéros 2 3, 4 5 6 7 8 9 et 10 et l'ilet No 917; ancien numéro (96) borné par le rue Espagne, Célestine et Joséphine et l'avenue St Roch (anciennement rue Washington) lesquels dits lots mesurant chacun (32) Trente-deux pieds de face à la rue Espagne (32) trente deux pieds de face à la Place Crépeaud et rue (38) cent trente huit pieds (6) six pouces de profondeur lot No10 formant l'encoignure des rues Célestine et Espagne.

Termes et conditions — Pour les propriétés premièrement et deuxièmement décrites, la moitié ou plus, ou le tout comptant la balance à un ou deux ans pour des billets portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèques et liens du vendeur et clauses usuelles de sécurité, et pour la propriété troisièmement décrite les termes sont comptants. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année 1898 en plus et au delà de leurs enchères et feront un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 jan—29 30—fév—6 13 20 27 28 mars—1

LORSQUE VOUS DESIREREZ

Un Serin bon chanteur, un Perroquet parlant bien une jolie Cage, du Grain pur et frais, etc., allez chez

Louis Ruhe's New Orleans Bird Store,

MARCHAND D'OISEAUX,

319 rue de Chartres,

(A deux portes du Bureau de "l'Abeille");
1er sept—1 an—

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Lot de Billets et Comptes Ouverts dans l'Affaire de Louis J. Huber vs J. J. Clarke & Cie.

A l'Encan, pour du Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, encanteur.—le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, en date du 2 février 1898, No du dossier 48,607, dans l'affaire de Louis J. Huber vs J J. Clarke et Cie, il sera vendu aux enchères publiques—

Un lot de billets et comptes ouverts d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.
17 fév—17 20 27 mars—1

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur Améliorées et Vacantes Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine—Une résidence en briques avec mansarde.

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Barthelemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Soulaguet.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée les suivantes décrites propriétés de valeur, à savoir

1° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Armas, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Doriocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 88 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambres, une autre bâtisse occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne latrine, hydrant, etc., connus par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE mesurant 21 pieds, 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 833 (ancien 103 rue URSULINES). Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec mansardes, ayant 5 chambres et 2 cabinets, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond ayant 2 chambres; une bâtisse en bois dans le fond ayant une chambre, hydrant, puits latrines, etc.

3° Un certain ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 156 sur un plan dressé par C. H. Pilié, voyer, le 3 mars 1866, dont une copie est annexée à un acte pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne, lequel dit ilet contient 22 lots et mesurant 244 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Manuel, 244 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Bolivar et 341 pieds 2 pouces et 5 lignes sur chacune des rues Pauline et Jeanne

4° Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Manuel, Jeanne, Bolivar et Barthelemy, désignée par le No 155 d'après le plan ci-dessus. La dite portion de terre ayant onze lots et mesurant au pied ancien) 119 pieds 4 pouces et 3 lignes de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar et 341 pieds, 2 pouces et 5 lignes sur la rue Jeanne et sur les lignes du fond.

5° Un lot de terre triangulaire, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 874 sur un plan annexé à un acte en date du 13 juin 1868 pardevant Antoine Doriocourt, notaire, borné par les rues Joséphine, Franklin et Lafayette Walks, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Joséphine, 87 pieds 9 pouces et 2 lignes de face au Franklin Walk et 90 pieds 9 pouces et 3 lignes de face au Lafayette Walk.

6° Deux certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les Nos 3 et 4, dans l'ilet No 111, borné par les rues Bagatelle, Union, Loi et Hope, sur un plan dressé par F. Wilkinson en date du 7 décembre 1836, déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire en cette ville; le lot No 3 mesurant 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur; le lot No 4 mesurant 32 pieds de face à la rue Union sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un ou deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente et garantie par privilèges de vendeurs et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les clauses usuelles concernant les assurances et honoraires d'avocat; 10 pour cent comptant de dépôt au moment de l'adjudication;

Actes de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 fév — 16 17 23 — mars 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur du Premier District.

Nos 831 et 837, rue Lafayette, entre les rues Baronne et Carondelet.

Succession d'Antonio Agusti.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 52,268.

PAR SPEAR ET ESCAFFIER, — Placide J. Spear, encanteur. — Bureau 813, rue Commune. — MERCREDI, le 16 mars 1898, à midi, sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1898, pour le compte de la dite succession, la suivante propriété à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de cette ville dans le fond des lots numéros vingt et vingt et un, dans l'ilet borné par les rues Lafayette, Poydras, Baronne et Carondelet; ladite portion de terre est désignée comme lot No vingt-deux sur un plan ou devis dressé par L. H. Pilié, voyer, annexé pour référence à un acte de vente à O Czaiminski, pardevant Jules Mossy, notaire, le 30 mars 1872, et mesurant 64 pieds de face à la rue Lafayette, 64 pieds 2 pouces 2 lignes en largeur dans le fond sur la ligne des lots désignés par les numéros 10, 11, 12 et 13 sur le dit plan ou devis, 38 pieds et 4 pouces sur la ligne de côté des lots Nos 20 et 21 vers la rue Baronne et 34 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté de la rue Carondelet. Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage avec mansarde, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres citerne, hydrant, latrine, etc. connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un an en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
9fév—9 16 23—mars 2 9 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI —ET— ATTRAYANT Cottage

Presque neuf et élevé de terre, Dans le Sixième District, à l'encoignure des rues Roberts et Magasins.

SUCCESSION DE WM F. BUNCE

No 48,159—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 813 rue Commune, MERCREDI, le 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la **"New Orleans Real Estate Exchange"**, No 717 rue Commune, entre les rues **Carondelet** et **St-Charles**, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 janvier 1898, pour le compte de ladite succession—

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 196, borné par les rues **Magasins**, **Roberts**, **Constance** et **Upper Line**, désignés par les Nos 22 et 23 du dit ilet se joignant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue **Magasins** sur 120 pieds de profondeur, le lot No 23 formant l'encoignure des rues **Magasins** et **Roberts**.

Les améliorations consistent en un joli et attrayant cottage presque neuf, élevé de terre récemment, ayant galerie devant, vestibule, salon, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, chambre à bain, citerne, lieux d'aisance, dépendances, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets portant intérêt au taux de 8 pour cent par an garantis par lien et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes exigibles en l'année 1898 en sus du prix de l'adjudication et déposer 10 pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30jan—feb 2 9 16 23—mar 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR DANS LE SECOND DISTRICT

Nouveau No 613 [ancien No 37] rue St Philippe entre les rues Chartres et Royale.

Succession Vincenzo ou Charles Pietzo ou Pizz et son épouse.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, — No 35.4?0.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 813 rue Commune—MERCREDI 2 mars 1898, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. H. N. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 18 janvier 1898 pour le compte de ladite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet bornée par les rues St Philippe, Ursulines, Royale Chartres, mesurant en mesure française, 36 pieds de face à la rue St Philippe sur 80 pieds de profondeur, connu par le nouveau No municipal 613 (ancien 37) rue St Philippe.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, la balance à un et deux ans, portant huit pour cent par an d'intérêt, avec lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, honoraires d'avocat en cas de procès, et les clauses d'assurances, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1898, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Félix J. Puig, notaire, aux frais de l'acquéreur.
26 janv—26—fév 2 9 16 23—mars 2

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RARE OCCASION DE FAIRE UN PLACEMENT PERMANENT ET LUCRATIF.

UN DES COINS D'AFFAIRES LES MIEUX ETABLIS DANS LE Sixième District.

Aussi les Meubles et Mobiliers

A L'ENCAN,

JEUDI 24 FEVRIER 1898.

Dans l'affaire de la succession de Hermann Rolle.

Nos 54,278—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Divisions D.

PAR HECKER & SMITH—J Paul Hecker, Encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet, le JEUDI 24 février 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre en date du 18 janvier 1898, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 235, borné par les rues Magasins, Bordeaux, Camp et Valence et designé par le No 12 sur un plan fait par C. A. Hedin, voyer, en date du 7 avril 1851, ancien encanteur, et mesurant trente pieds à la rue Magasins sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot forme l'encoignure des rues Magasins et Bordeaux et est vendu sujet à un bail expirant le 30 septembre 1898, au taux de $25.00 par mois.

Conditions comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes de 1898 en sus et au delà du prix d'adjudication et faire un dépot comptant de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente par devant G. G Kronenberger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

MOBILIER.

Un certain lot de meubles de maison, d'après l'inventaire i sera vendu le même jour à 3 heures P. M. sur les lieux rue Magasins à l'encoignure de la rue Bordeaux.

Conditions—comptant sur les lieux.
janv 23 30—fév 6, 13, 20, 24.

PAR JAS A. BRENNAN ET FILLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Edw C. Mitchell et femme.

No 54,916, Division E.

Meubles de maison, salle à manger et cuisine, cheval pur sang, jumper et harnais seront vendus à l'encan le SAMEDI 19 février 1898 à 11 heures A M., au No 627 rue Poydras, entre les rues Camp et St. Charles, sans limite ni réserve, le lot choisi de meubles énuméré ci-dessus par ordre daté et signé le 10 février 1898 par l'Hon G H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions—Comptant.
JAS A. BRENNAN ET FILLE, Bureaux 629 rue Poydras.
10 fév—10 11 17 18 19

26 1|4 Heures à Chicago.
22 1|2 Heures à Louisville.
22 1|4 Heures à St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dix lots de terre dans le Premier District,

Sur les rues Cleveland, Olympia et St-Patrick.

Jugement, Billets et Stocks

De la N. O. Land Co., Southern Athletic Club et Carondelet Canal and Navigation Company.

A L'ENCAN.

Succession de J. A. C. Wadsworth.

No 48,526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau, 828 rue Commune.—JEUDI, 17 mars 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 9 février 1898, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

Stocks, etc., etc.

1° Sept (7) actions du fonds capital de The New Orleans Land Company.

2° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de The Carondelet Canal and Navigation Company.

3° Onze (11) actions du fonds capital du Southern Athletic Club.

4° Un jugement contre F. E. Guidry pour la somme de Deux Mille Cent Quatre vingt-sept ($2,187 00) dollars, avec intérêt de 8 pour cent par an à partir du 18 juin 1891, rendu dans le procès No 37,997 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

5° Un billet contre Frank E. Levis pour trois cent trente-deux 85|100 ($332 85|100) dollars garanti par un billet de A. Malbrough, de Thibodaux, pour $326 37|100 comme sécurité

6° Un billet de E. T. Manning pour $300 00|100.

Conditions de la vente—Comptant avant livraison.

Propriétés Foncières.

1° Neuf lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Jackson, maintenant Cleveland, Murat et Olympia, désignés par les Nos 1 à 9, contigus les uns aux autres et formant le coin des rues Cleveland (autrefois Jackson) et Olympia et mesurant ensemble d'après un devis dressé par J. A. D'Hémécourt, annexé à l'inventaire dans la succession de Thos Lynch, 194 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Cleveland (autrefois Jackson) 202 pieds 6 pouces de profondeur et façade à la rue Olympia, 315 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre ligne et 224 pieds 6 pouces sur la ligne du fond, laquelle est diagonale, toutes ces mesures étant plus ou moins.

2° Une portion de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 832 bornée par les rues Cleveland, St-Patrick, Palmyra, et Bernadotte mesurant 45 pieds de face à la rue Cleveland sur une profondeur de 63 pieds de l'encoignure des rues Cleveland et St-Patrick, toutes ces mesures étant plus ou moins.

Conditions de la vente — Un tiers comptant et la balance, s'il y en a, en un ou deux ans avec billets garantis par liens de vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date et toutes les autres clauses usuelles. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes dues pour cette année 1898 et devant déposer 10 pour cent comptant au moment de la vente

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Wm Morgan Gurley, Esq., notaire.
13 fev—13 20 27 — Mars 6 13 17

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

L'élégant Cottage Moderne comme Résidence,

No 4832 rue Colisée, encoignure Lyon,

La Confortable Résidence à un étage,

No 4820 rue Colisée, et

Trois splendides lots pour bâtir,

Rue Colisée, entre Bordeaux et Lyon.

SUCCESSION DE WM M. ABBOTT.

No 55,018—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs. — Encanteur — Bureau No 832 rue Carondelet le MARDI, 1er mars 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D King, juge de la Cour Civile de District, Division B pour la paroisse d'Orléans daté le 20 janvier 1898, et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

1° L'élégant cottage-résidence moderne nouvellement construit en bois couvert en ardoises, No 4836 rue Colisée encoignure Lyon, construit retiré du trottoir et entouré d'un joli grillage, allées en shillinger, etc, contenant galerie devant, vestibule, salon, salle à manger octogone, cuisine, office, chambre à coucher, hangar, citerne, etc. La propriété est plus minutieusement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec bâtisse, etc., située dans le Sixième District, de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, formant l'encoignure des rues Colisée et Lyon, et mesurant 30 pieds de face sur la rue Colisée par 127 pieds 6 pouces de profondeur et de face sur la rue Lyon, et est composé du tout du lot original 13 et 27 pieds 6 pouces, section en croix du lot original No 12.

Cette élégante petite habitation est strictement de première condition et les environs sont choisis étant à proximité des écoles, marchés, et toutes les lignes de chars électriques du haut de la ville.

2° Le superbe site à bâtir, comprenant deux lots de terre plus amplement décrits comme suit à savoir:—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses etc dans le Sixième district dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon, laquelle portion de terre est composée du tout des lots originaux 14, 15 et 27 pieds 6 pouces chacun de la section en croix du lot No 12 et mesure 60 pieds de face à la rue Colisée sur 127 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

3° Une résidence de choix en bois à un étage, No 4820 rue Colisée retirée de la rue, ayant galerie de façade, 6 chambres, hangar, cave, etc. La propriété est amplement décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses, etc., dans l'ilet No 294, borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La dite portion de terre est composée du tout des lots originaux Nos 16 et 17 et 27 pieds 6 pouces chacun sur la section en croix du lot No 12, et mesurant 60 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les terrains sont agréables et le voisinage est très désirable.

4° Le lot de choix pour bâtir sur la rue Colisée qui touche la propriété ci-dessus décrite comme suit, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations, etc., dans le Sixième District, dans l'ilet No 294 borné par les rues Colisée, Bordeaux, Chestnut et Lyon. La portion de terre est composée par le tout du lot original No 18 et 27 pieds 6 pouces sur la section de croix du lot No 23 et mesurant 30 pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de 127 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles.

Les propriétés premièrement, secondement et troisièmement ci-dessus décrites ont été acquises comme les six lots originaux ci-dessus décrites Nos 12,13,14,15, 16 et 17, par le décédé William M. Abbott par achat du Eureka Homestead Society pardevant M. T. Ducros, notaire, le 7 mai 1894 enregistré au bureau de transfert, livre 151, folio 418 et la propriété quatrièmement décrite a été acquise par le défunt William M. Abbott par achat de Frank M. Normam et al. par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 5 juillet 1890, enregistré dans le bureau des transcrits, livre 135, folio 113.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1898 en plus du prix de l'adjudication de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant B. T. Walshe, Jr, notaire aux frais des acquéreurs.
23 jan—23 30—fév 6 13 20 27 à date.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée Dans le Second District.

Connue comme nouveau No 4241, rue Bienville, coin de la rue North Hennessy.

William R. Nobles vs Jeremiah A. Carroll.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55 628—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, JEUDI, 24 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits etc., situés dans le deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Solomon et Napoleon, (maintenant Nord Hennessey) désignés comme lots 9, 10 et 11 et mesurent comme suit: Lot 9 mesure trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville, par cent vingt pieds de profondeur Lot No 10 forme l'encoignure des rues Bienville et Napoleon et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Napoléon, Lot No 11 a trente pieds quatre pouces et sept lignes sur la rue Napoléon par cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 fév — 18 24,—mars 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur du Sixième District.

J. M. Rosenthal vs Annie N. Fitzpatrick et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,600—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 90 borné par l'avenue Henry Clay, les rues St-George, Green et Edmond, désignés comme lots 8, 9, 10 sur un plan fait par W. H. Reynolds voyer en date du 27 janvier 1890, annexé à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 1er février 1890, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Henry Clay par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles et vingt neuf pieds onze pouces et six lignes dans le fond, lot 10 formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue St George

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 fev—18 24—mars 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de la Bâtisse d'Eglise en Bois à un Etage, Toiture en Ardoises,

Située à l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle,

Dans l'ilet borné par les rues Valmont et Annonciation,

Et de la Résidence en Bois à un Etage, Toiture en Bardeaux,

Le terrain mesurant 28 pieds par 110 pieds.

A l'arrière de ladite Eglise.

W. C. Faust et Jas. McRacken, receveurs de la Pelican Homestead and Building Association vs Ezekiel Warmington.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,376 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé et étant dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lne, dans l'ilet désigné par le No "quinze" sur l'ancien plan du "Faubourg Avart" et maintenant par le No 135 sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Laurel, Valmont et Bellecastle. Ledit lot est désigné par le No "dix" sur un plan fait par F. N. Tourné, architecte, daté du 23 juin 1856, déposé dans le bureau de Adolphe Boudousquié, ancien notaire en cette ville Ledit lot mesure Vingt-huit pieds de face à la rue Laurel sur Cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Laurel et Bellecastle.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel & Hart avocats des plaignants.
22 janv—22 23 2?—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Bonne Chance pour se Procurer une Charmante Résidence

Dans le Septième District Portant le No Municipal 820 rue Dublin, A Proximité des Chars, du Marché, des Eglises et Ecoles, etc.

Thomas Sully vs Mme Fergus Hathorn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55.150—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 92, lequel ilet est borné par les rues Burthe Maple, Dublin et Dante et mesurant quatre vingt dix pieds de face à la rue Dublin, sur une profondeur de deux cent sept pieds six pouces entre lignes parallèles, et étant composé des lots originaux 5, 6 et 7 et parties des lots originaux 11 12, 13, 18 et 19 d'après le plan original du dit ilet; les améliorations qui s'y trouvent portent le No Municipal 820 rue Dublin.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
F. Rivers Richardson, avocat pour le plaignant.
21 jan—21 22 28—fev 4 11 16 18 24

Mme Elizabeth Estalote vs Philip Guerino.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 35,742. — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre les rues Camp et Magazine MERCREDI, 23 février 1898, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, neuf paires de souliers faits à la main, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions — Comptant sur les lieux.
Ed. P. FOLEY, Constable de la première Court de Cité.
13 fév—13 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante par le Shérif Civil de Propriétés Améliorées de valeur.

Connues comme le No 910 rue Carondelet, entre les rues Delord et St-Joseph.

Le Cottage Double Nos. 4438 et 4440 rue Canal, entre les rues Alexandre et Murat.

Le No. 437 rue S. Remparts, entre les rues Peydras et Perdido.

Le No. 2306 rue Baronne entre les rues Première et Philip.

Dans l'affaire de la Germania Savings Bank of New Orleans vs David Lemley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 55.369—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 10 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Premièrement—Un certain lot de terre de forme irrégulière, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé (dans le faubourg Delord) dans le Premier District de cette ville et désigné par le No 3, sur un plan dressé par Hugh Grant, assistant voyer, en date du 12 octobre 1840 et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, ledit lot se trouve dans l'ilet désigné par le numéro municipal 216, compris entre le cercle Tivoli, maintenant Lee Cercle, la Promenade Triton, maintenant rue Delord, la rue Carondelet, l'avenue St-Charles et la rue St-Joseph, et d'après un plan dressé le 26 septembre 1866, par Chs de Armas, voyer, et annexé à un acte passé pardevant J. A. Lewis, notaire, le 26 septembre 1866; ledit lot mesurant en mesure américaine dix-sept pieds quatre pouces de face à la rue Carondelet, de profondeur sur une ligne la plus près de la Promenade Triton, maintenant rue Delord, vingt-huit pieds, d'où le lot s'élargit sur ladite ligne et court trente-huit pieds six pouces, de plus en profondeur sur une ligne droite la plus près de la rue St-Joseph quarante-huit pieds d'où ledit lot s'étend sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, dix pieds trois pouces cinq lignes et de là en profondeur sur une ligne parallèle à la rue St Joseph, trente-sept pieds six pouces et quatre lignes; sur la ligne du fond ledit lot mesurant quarante pieds un pouce et cinq lignes.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 802, borné par les rues Canal, Cleveland (anciennement Jackson ou Gasquet), Alexander et Murat; lequel lot d'après un plan de C. A. Hedin, voyer, en date du 17 novembre 1853, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville, comme plan No 8 de son livre de Plans No 5, est désigné par le numéro 3 formant l'encoignure des dites rues Canal et Murat et mesurant trente pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Canal sur une profondeur et façade de cent vingt huit pieds à la rue Murat.

Troisièmement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tout les droits, voies, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 297, borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Remparts et Bassin, désigné par le No 5, sur un devis ou plan dressé par P. A. D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 17 mai 1888, et annexé à un acte passé pardevant Fred. Adolphe, notaire, le 6 juillet 1888; ledit lot mesurant, d'après ledit plan, vingt-trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Remparts, cent vingt-huit pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du lot No 4, cent vingt-huit pieds un pouce et quatre lignes sur le lot No 6, et vingt-trois pieds dix pouces de largeur dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée de quatre pieds de largeur s'ouvrant sur la rue Poydras.

Quatrièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte qui se situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, anciennement Bacchus, Carondelet anciennement Appollo, Première et Philip, et désigné par le No 2, sur un plan dressé par Mouhaupt, ingénieur Civil le 30 Octobre 1847 et déposé en l'étude de L. R. Kenny ancien notaire le dit lot mesure trente et un pieds trois pouces de face à la rue Baronne, anciennement Bacchus, sur une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles.

La propriété premièrement décrite a été acquise par David Lemley, du Peoples Homestead Association, conformément à un acte passé pardevant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 24 septembre 1889, titre enregistré au bureau des transferts de cette Paroisse dans le livre 131, folio 100 La propriété deuxièmement décrite a été acquise par David Lemley, de Cornelius C. Beard et R. W. Walmsley tuteur de Garcia S. M. Walmsley, conformément à un acte passé pardevant Edgar Grima notaire en cette ville le 5 mars 1895, titres enregistrés au bureau des transferts en cette paroisse, dans le livre 150, folio 225.

La propriété troisièmement décrite a été acquise par David Lemley, du Mutual Loan and Building Co., conformément à un acte passé pardevant J. Bendernagel, ancien notaire, le 22 juillet 1890, titre enregistré au bureau de transfert en cette paroisse, dans le livre 136, folio 103.

La propriété quatrièmement décrite a été acquise par David Lemley de Mme Laura Shelly, veuve de Agustus Shelly, conformément à un acte passé pardevant Frederick Adolphe, notaire en cette ville, en date du 4 décembre 1885, titre enregistré au bureau des transferts, en cette paroisse, dans le livre 122, folio 750.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Buck, Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
4 fév—4 5 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente vendredi 18 mars 1898 de propriétés améliorées de valeur du premier district.

Rue Constance, entre les rues Race et Robin, (dans l'ilet borné par les dites rues et la rue Annonciation.)

James B. Guthrie vs Mme Henry Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 55.439 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 18 mars 1898, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Race, Constance, Robin et Annonciation, désigné par le No "4" sur un plan du dit lot et autres, fait par Mondell et Reynolds, le 17 juillet 1837, et déposé dans le Bureau de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville; le dit lot commence à une distance d'environ 128 pieds de l'encoignure Robin, et mesure, en mesure française, 60 pieds de face sur la rue Constance, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles:—et

2. Un certain morceau, parcelle ou portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui s'y trouvent et y appartenant en quelque sorte, situé dans le même district et ilet de la propriété ci dessus décrite et mesure 7 pieds de face à la rue Constance par une profondeur de 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles et adjoignant la propriété ci-dessus décrite, sur le côté le plus près de la rue Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
15feb—15 23—mars 8 15 18